

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 30 JUIN 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 30 juin,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 26

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

Date de convocation du conseil communautaire : 24 juin 2026

PRESENTS : M. ARNAUD, Mme BERGERON, M. BOMPUIS, M. BOURGIE, M. DUFAURE DE CITRES, M. DUPUIS, M. DURIEUX, Mme FRATTI, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme GRANGER, M. LAIR, M. MARCON, Mme MARODON, M. MASSARDIER, M. MIRANDON, Mme MONTEUX, Mme POUYET, M. RABEYRIN, M. ROUSSET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLARD

ÉTAIENT EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

Mme ARCIS : Pouvoir à M. VALEYRE
Mme BONNEFOY : Pouvoir à Mme BERGERON
M. CHEVALIER : Pouvoir à M. MIRANDON
Mme MARCOUX : Pouvoir à M. SALGADO
Mme REYNAUD : Pouvoir à M. DUFAURE DE CITRES

Madame Pauline GRANGER a été élue secrétaire de séance.

Suite à l'avis favorable du CST en date du 25 juin 2026, il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver la mise à jour du tableau des effectifs.

n° 20260630_D_111

Commission :
Administration
Générale

Objet :
Ressources
Humaines : Tableau
des effectifs : Mise à
jour

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

- ✓ La création au sein de la filière technique d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet au sein du cadre d'emploi des adjoints techniques concernant les fonctions d'agent technique polyvalent ; l'agent en poste est actuellement employé sur un contrat d'accroissement temporaire.
- ✓ La création au sein de la filière technique d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet au sein du cadre d'emploi des techniciens concernant les fonctions de technicien bâtiments voirie au sein des services techniques, et la suppression d'un poste de technicien à temps complet existant au sein du pool d'agents pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.
- ✓ La création au sein de la filière administrative d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe à temps complet au sein du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux concernant les fonctions de Coordinateur/trice des Services techniques, Référent(e) des marchés publics et Secrétariat du Syndicat des Eaux de la Semène (SES), suite à la réorganisation des services techniques en lien avec la mutualisation de nos services avec ceux du SES.
- ✓ La création au sein de la filière administrative d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à 28/35^{ème} au sein du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux concernant les fonctions de gestionnaire des ressources humaines, dans le cadre d'une réorganisation du service RH finances en lien avec la mutualisation de nos services avec ceux du SES.
- ✓ La création au sein de la filière médico-sociale de deux postes d'auxiliaire de puériculture de classe normale à 30/35^{ème} au sein du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture concernant les fonctions d'auxiliaire de puériculture, suivie de la suppression à compter du 31 août 2026 :

De deux postes d'auxiliaire de puériculture de classe normale à 24/35^{ème} et 21/35^{ème}.

De deux postes d'auxiliaire de puériculture de classe normale à 28/35^{ème} et 29/35^{ème} existants au sein du pool d'agents pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

AR Prefecture

043-244301131-20260630-20260630_D_111-DE
Reçu le 09/07/2026

- ✓ La création au sein de la filière médico-sociale d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à 32/35ème au sein du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture concernant les fonctions d'auxiliaire de puériculture au sein d'une crèche, suivie de la suppression à compter du 31 août 2026 d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à 28/35ème.
- ✓ La création au sein de la filière animation d'un poste d'animateur à temps complet pour assurer les missions d'animateur prévention jeunesse, et la suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal 2ème classe en contrat de projet à temps complet au sein du cadre d'emploi des adjoints d'animation.
- ✓ La suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet en contrat de projet à compter du 1er septembre 2026 concernant un poste de conseiller numérique, faisant suite à la fin du cofinancement par l'Etat.
- ✓ Les modifications relatives aux animateurs périscolaires et des mercredis pour la rentrée scolaire 2026-2027

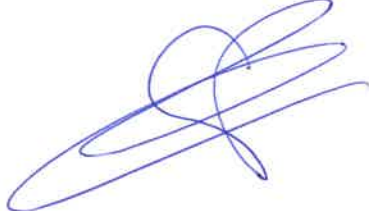
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs ci-joint.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

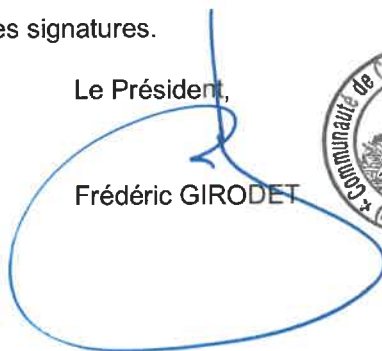
La Secrétaire de séance

Pauline GRANGER



Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260630-20260630_D_111-DE
Reçu le 09/07/2026